Mars 2014 13ème année - Numéro 50

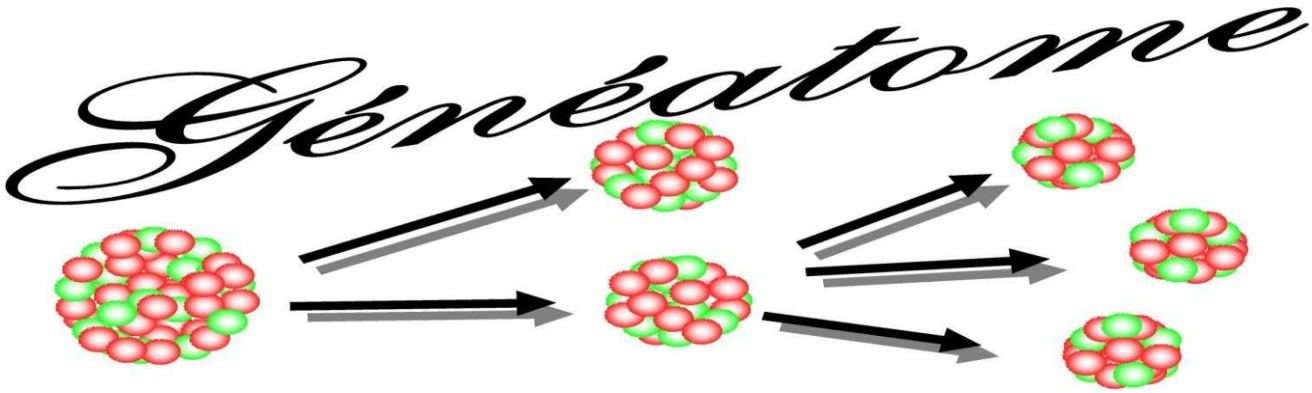

Feuille de Liaison du groupe Généalogie de l'ARCEA – Section de Saclay

Réunion du 18 Mars 2014

Les Présents : *Michel STELLY, Marc GINGOLD, André PASCAL, Serge et Anne-Marie TISTCHENKO, Yves FRANÇOIS, Michel ALEXANDRE, Jean BAZIN, François BENDELL, Nicole MARTIN, André LOTTIN, Bernard GASC, Marie-Blanche DAULON, Jean-Pierre DALBIEZ, Gérard CHEVALIER*

Les absents excusés : Christian CHÉRON, Gérard FRANCINET, Madeleine ROUX, Serge TROUVÉ, Yves TIGEOT, Jean VALAT.

Les Fermes du Roy au XVIIIe siècle par Michel STELLY

La recherche d'informations sur un de ses ancêtres « gabelou » dans les Vosges à la fin du XVIIIe siècle a amené Michel STELLY à s'intéresser aux organismes chargés de la collecte des impôts indirects : les Fermes du Roy et la Régie des Aides. Un gabelou est un employé (on dirait un douanier maintenant) chargé d'empêcher les fraudes sur la gabelle, l'impôt sur le sel, mais plus généralement sur tous les produits taxés aux frontières et de veiller à ce que des produits interdits, tels les « indiennes », ne pénètrent pas. Avant la Révolution la surveillance des frontières intérieures et extérieures était réalisée par un ensemble très organisé et hiérarchisé de 28500 personnes. A la base un Capitaine-Général dirigeait une dizaine de brigades formées d'un brigadier, d'un sous-brigadier et de quelques gardes (on disait employés).

Bien que la Lorraine ait été rattachée au Royaume de France en 1766, il subsistait plusieurs enclaves dans ce duché, avec des frontières multiples (par exemple les Trois-Évêchés de Metz, Toul et Verdun et la Principauté de Salm) ce qui nécessitait la surveillance des Gabelous sur une longue frontière très découpée. Les brigades étaient généralement réparties sur deux lignes parallèles à la frontière. Chaque brigade était chargée de surveiller un territoire appelé « pentière » d'environ 4 lieues de large et 2 lieues de profondeur, variable suivant la morphologie du terrain..

Pour postuler à la fonction d'employé il fallait avoir plus de 20 ans, savoir écrire et être catholique. Le nouveau recruté ne recevait pas d'uniforme, mais une bandoulière garnie d'une plaque décorée de 3 fleurs de lys avec l'inscription « Fermes du Roy ». Il devait s'armer personnellement d'un fusil avec baïonnette, d'un pistolet et d'un sabre briquet. Le salaire annuel d'un employé du bas de l'échelle était de 300 livres auquel s'ajoutaient des primes liées aux saisies effectuées et aux captures. Ces Gabelous étaient bien souvent étrangers au village où ils exerçaient (surtout la hiérarchie) et on dit qu'ils se mélangeaient très peu avec la population mais des contre-exemples sont montrés.

La surveillance consistait à repérer les traces des fraudeurs lors de 2 tournées quotidiennes appelée 'le rebat' effectuées tôt le matin (en profitant des traces laissées dans la rosée) et le soir, à tendre des embuscades et à faire des visites chez les particuliers.

Les fraudeurs étaient divers : d'abord les frontaliers, puis les portes à col (indépendants), puis les bandes organisées agissant pour un commanditaire et enfin la grande contrebande (à l'exemple du célèbre Mandrin).

Les sanctions étaient graduées : d'abord confiscation des produits (sel, tabac, matériaux divers, animaux…) puis emprisonnement, peine de fouet, bannissement et enfin galères et peine de mort.

Différents documents sur cette répression sont montrés, dont un acte d'emprisonnement signé de Joseph MADRU, l'ancêtre concerné par cet exposé. Le coût d'un prisonnier est même chiffré : pour le pain, la paille et l'eau 7 soles par jour, soit 10 livres par mois.

En 1782 cette institution comprend 50.000 personnes employées à la garde et aux charges administratives. A la Révolution les frontières intérieures sont supprimées et les douanes reportées aux frontières extérieures. Entre avril 90 et mai 91 le personnel sera fortement réduit, il ne restera que 20.000 personnes d'où des mises à la retraite d'office et des mises au chômage parfois douloureuses.

Toute cette description des Fermes du Roy a été observée au travers du parcours de quelques personnes ayant travaillé dans les Vosges : tout d'abord Joseph MADRU, l'ancêtre de Michel STELLY, qui naquit en 1759 près de Belfort, du mariage de 2 veufs, un père de 47 ans et une mère de 37 ans. En 1787, à 23 ans il est sous brigadier dans les Vosges, en 1790 il se marie avec une femme du village où il exerce, son supérieur hiérarchique est son témoin. Il demeure ensuite dans ce village comme cultivateur, y crée une nombreuse famille et meurt accidentellement dans la montagne en 1827.

Un autre parcours plus surprenant est celui de Fort LERPOMARÈDE : né dans les Landes en 1751, il entre aux Fermes du Roy en 1772, et est en poste successivement à Bayonne, en Lorraine, à Delle (Territoire de Belfort), à Cambrai, à Strasbourg, à Landerneau, à Menton, et à Lyon. Il aura occupé divers postes importants et décèdera vers 1824.

Enfin une lignée d'employés de la Ferme ayant exercé de hautes fonctions en Lorraine et dont le nom deviendra célèbre ; elle est issue de Jean Baptiste GALUZEAU (1725-1778) , capitaine-général à Gérardmer, dont les fils ajouteront de VILLEPIN à leur patronyme à commencer par Louis Jean Baptiste (1750-1815) l'ancêtre de l'ancien Premier Ministre

L'intégralité de l'exposé est présentée sur le site de l'ARCEA-Saclay : http://www.arcea.info/Saclay/

Tour de Table :

Prochain Exposé : une généalogie en Ukraine (S. Tistchenko) le 20 mai.

Pour le 30 septembre et le 6 décembre : sujets à trouver (peut être le centenaire de 1914)

André Pascal : Au sujet de la 1ère Guerre mondiale le Département de l'Essonne collecte des documents et des témoignages sans annoncer quand ils serviront.

Le cercle généalogique de Gometz le Châtel doit proposer une expo sur le sujet.

A ce sujet Michel Alexandre a constaté que les avis de décès de soldats qui étaient transmis aux familles étaient souvent enjolivés des mêmes détails trompeurs sur les circonstances de leur mort…

Michel Dalbiez montre une fiche d'un Registre de Recrutement de 1894 qui contient des détails surprenants, pratiquement extraits du Casier judiciaire…